

Le ministre ferait bien de reconsidérer sa position et d'accepter l'amendement. C'est un bon amendement qui sera utile au gouvernement. Si les libéraux ont le minimum de sagesse, ils devront l'accepter. Le ministre a dit que le comité avait examiné l'amendement et qu'il est lui-même entre les mains du comité. Il a dit aussi que nous ne devrions pas tenir des propos insensés à la Chambre. Que veut-il dire, «entre les mains du comité»? Entre les mains du gouvernement! Nous savons comment fonctionnent les comités. Il a dit ensuite qu'il était entre les mains du Parlement. Entre les mains du Parlement lorsque le gouvernement est majoritaire? Que va faire le Parlement vu que le gouvernement est majoritaire? Selon notre système, lorsque le gouvernement est majoritaire, il a des pouvoirs pratiquement dictatoriaux!

À quelques exceptions près, c'est le gouvernement qui mène à la Chambre. Qu'on cesse de nous renvoyer aux décisions de la Chambre et des comités. Le ministre peut faire ce qu'il veut, il n'a pas à s'en remettre aux comités. Ce n'est pas le Parlement qui prend les décisions, c'est le gouvernement et le cabinet. Les explications qu'a données le ministre sur les différences de teneur en or ne me semblent pas assez convaincantes pour entraîner l'adhésion de la Chambre. Les députés doivent rejeter cette disposition.

Je m'interroge, monsieur l'Orateur. Je ne puis voir ce qui pousse le ministre à rejeter cet amendement. Si le prix de l'or fluctue la Monnaie royale canadienne aura peut-être à payer l'or brut plus cher que la valeur nominale de cent dollars de la pièce. Il y a certes une solution: augmenter le prix de vente de la pièce. Le prix des pièces déjà émises va augmenter. Si le prix de l'or augmente, les pièces en circulation prendront de la valeur. Si le ministre croit possible d'assurer la stabilité de la valeur des pièces déjà en circulation, il finira par constater le contraire. Tout en admettant ne pas être expert en pièces de monnaie...

M. Blais: Bravo!

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, la différence entre le député de Nipissing (M. Blais), à qui nous devons cette observation, et moi-même, c'est que je me suis déjà au moins engagé sur la première route de la sagesse en reconnaissant quelques-unes de mes propres lacunes. C'est là une chose à laquelle il ne s'est jamais arrêté, mais il aurait bonne raison de le faire.

Le gouvernement doit maintenir l'intégrité des pièces. Le ministre a déclaré que le gouvernement en a la responsabilité, et je suis d'accord avec lui. Il a déclaré que nous devons continuer de frapper des pièces en argent, pour ensuite bifurquer et passer de l'argent à l'or, ce qui est une tout autre chose. S'il veut maintenir l'intégrité des pièces, et faire respecter la réputation du Canada, il devrait prendre des dispositions pour qu'un montant d'or fixe entre dans la composition de chaque pièce et ensuite en laisser fluctuer la valeur selon celle de l'or sur le marché international.

● (1610)

M. Otto Jelinek (High Park-Humber Valley): Monsieur l'Orateur, je serai bref sur cette motion. J'en dirai plus lorsque nous examinerons les autres, celles surtout qui concernent la partie relative aux droits d'auteur et aux marques de commerce. Car ce bill, qui tient en huit pages seulement, traite longuement de cette question des marques de commerce et des droits d'auteur. J'appuie la motion n° 1. Je la juge sensée et je n'arrive pas à compren-

Jeux olympiques—Financement

dre que le ministre la refuse. Est-ce qu'il ne faut pas que les pièces d'argent contiennent une quantité fixe d'argent, tout comme les pièces d'or auront une quantité fixe de ce métal? Comme les pièces d'or coûteront plus cher que les pièces d'argent, ce sera celles-là plus probablement qu'on cherchera à trafiquer.

Mon parti a dès l'origine donné son appui aux Jeux olympiques. C'est en votant pour le bill initial des Jeux olympiques, il y a deux ans et demi, que mon parti a rendu possible la tenue de ces jeux au pays. On se souviendra que le gouvernement était alors minoritaire et que le NPD était carrément contre le bill. Après avoir présenté des amendements, dont l'utilité s'est fait sentir par la suite, prévenu le COJO de la possibilité d'un déficit, et fait savoir au gouvernement que ses prévisions étaient trop ambitieuses en ce qui concerne la vente des pièces—nous n'avons atteint jusqu'ici que 10 p. 100 de l'objectif fixé—nous avons voté en faveur du bill et ouvert la porte aux Jeux. Je n'aime donc pas entendre dire, à la Chambre et en comité, que mon parti répugne à l'idéal des Jeux olympiques, que nous sommes contre leur tenue à Montréal. J'ai déjà dit maintes fois qu'il n'existe pas au Canada de ville mieux à même de faire face aux problèmes des Jeux olympiques que Montréal.

Nous avons collaboré avec le gouvernement à l'étape de la deuxième lecture. J'ai alors déclaré que nous étions en faveur du renvoi du bill au comité, en nous réservant de voter contre plus tard, au besoin, ou de le faire modifier à l'étape du comité. Nous avons demandé des explications satisfaisantes, nous avons demandé la possibilité d'entendre plusieurs témoins, nous avons demandé à connaître la situation actuelle du budget et des travaux du COJO à Montréal.

Le gouvernement a toujours répondu que cela ne relève pas de lui. Le premier ministre (M. Trudeau) a souvent déclaré que le gouvernement n'est pas impliqué dans les Jeux olympiques en tant que tels ou dans leur financement. C'est ridicule. Le ministre lui-même a indiqué que 292 millions de dollars vont être réalisés par la vente des pièces, des timbres et surtout des billets de loterie. Le gouvernement a admis, mais sans l'expliquer, avoir accordé une assistance directe de 140 millions au COJO aux titres du maintien de l'ordre, de la coopération de Radio-Canada, de l'immigration et ainsi de suite. Il s'agit d'une aide de 500 millions de dollars directe et indirecte, rendue possible grâce à une loi fédérale; mais le gouvernement refuse de demander au COJO, même s'il en a le pouvoir, de rendre compte de l'utilisation de l'argent des contribuables.

Pour être juste envers le ministre des Postes (M. Mackay), disons qu'il a fait son possible pour répondre à toutes les questions du comité au sujet des pièces et des timbres. Mais aucun autre ministre n'était présent à la séance. Le bill C-63 est inscrit, au *Feuilleton*, au nom du président du Conseil du Trésor (M. Chrétien). Je ne l'ai pas vu participer au débat ni à la Chambre ni au comité. La portée du bill dépasse de beaucoup le ministère des Postes et les pièces d'or. Peut-être le grand public ignore-t-il que la majeure partie du bill ne concerne pas les pièces d'or. J'y reviendrai plus tard quand nous étudierons les motions n°s 3 et 4 ainsi que d'autres problèmes beaucoup plus importants que celui des pièces d'or.